

Nos candidats au Conseil Communal



Claude PAILLARD, Dominique CAVIN, Jacques-Edouard GERMOND, Alexandre LIARDET, Jacques CARNAL



Ernest RÜEGGER, Thierry GHELFI, Nathalie JATON, Frédéric DELACRAUSAZ,



Carmen GAROFANO, Dorothée NOIRAT, Laurent MODOUX, Yvan VALSECCHI, Silvano CAMPANI



Christa BÄHLER, Claude PENSEYRES, Michel TENDON, Jean-Philippe POLETTI, Setmer SELMANI



Aurélie JAQUEROD, Pascal GRUFFEL, Roland GABELLA, José HERNANDEZ



Pierre-Alain PULFER, Guy-Paul BOSSON, Angela SCHOLLERER, Laurent ZAVAGNO



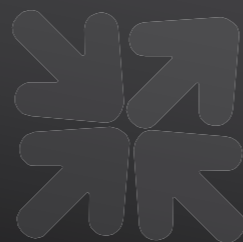
Élections à la Municipalité

 **Michel TENDON**

Nathalie JATON 

Au Conseil Communal

Votez la liste
N° 1



Des candidats expérimentés, artisans du succès de l'exécutif actuel. Réitérez-leur votre confiance:

- pour un programme de législature 2011-2016 clair et cohérent
- pour une Municipalité qui dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit
- pour un développement basé sur la qualité de la vie

À la Municipalité

Au sein de l'exécutif communal, Nathalie JATON, Municipale de l'Urbanisme, des Travaux et de la Voirie ainsi que Michel TENDON au poste de Syndic ont œuvré de manière constructive et collégiale pour atteindre les objectifs fixés au début de la législature actuelle. Le fait que ces objectifs soient pratiquement tous atteints est la preuve de l'efficacité de leur action.

Nathalie JATON

Entrée à la Municipalité en 2007 lors d'élections complémentaires, ces quatre années passées à la direction du dicastère de l'Urbanisme, des Travaux et de la Voirie ont été denses en projets tant dans le développement du territoire communal que dans le secteur de la voirie. Une trentaine de préavis ont été soumis par mes services au Conseil Communal concernant les requalifications et l'entretien du réseau routier, l'amélioration de l'éclairage public, la mise en place des infrastructures nécessaires aux nouvelles lignes de transport public, sans oublier, pour le secteur de la voirie, l'organisation d'une collecte au porte-à-porte de déchets végétaux valorisables.

Depuis 2009, mon dicastère utilise un questionnaire spécifique afin de tester la durabilité des grands projets communaux. Avec l'aide des collaborateurs de l'administration, cette démarche doit se poursuivre et être ainsi une composante importante et de qualité lors de décisions municipales.

Toujours avec dynamisme et conviction, je souhaite poursuivre mon action dans un nouveau mandat au sein de la future Municipalité pour la législature 2011-2016.



Michel TENDON

Sur la base d'objectifs définis en 2006, nous pouvons dresser un bilan concret de l'action municipale au cours de la législature qui s'achève. Grâce à l'engagement de toute la Municipalité et de l'Administration communale, ce bilan est très positif.

Si vous me renouvez votre confiance, je m'engage à poursuivre dans cette voie, selon les orientations et propositions précisées ci-contre dans lesquelles s'inscriront nos objectifs de législature 2011-2016. Le développement maîtrisé et équilibré de Crissier est et restera mon objectif principal. Les grands projets en cours dans l'Ouest lausannois sont une chance à saisir. Ils représentent des défis importants à relever pour notre génération et les suivantes. Ils sont aussi l'occasion de réduire les nuisances dont nous souffrons (bruit, circulation engorgée et pollution atmosphérique).

Voilà en quelques mots les enjeux qui me motivent pour accomplir un deuxième mandat à la syndication au sein d'une Municipalité que je souhaite la plus collégiale possible.

Nos représentants à l'exécutif se sont montrés dignes de votre confiance. Pour une Municipalité équilibrée et efficace, confirmez cette confiance en les réalisant à la Municipalité.

Au Conseil Communal

Les propositions du ROLC pour la législature 2011-2016



Dans la continuité de ce qui a été entrepris depuis 2006, nous proposons notamment de :

- Suivre une politique de développement raisonnable et maîtrisé de notre village (planifier le développement territorial et ne pas le subir)
- Soumettre tous les nouveaux projets aux exigences de qualité et de durabilité (utiliser la démarche Boussole 21)
- Collaborer étroitement avec les communes voisines en matière d'infrastructures routières et de transports publics (communauté TL, Schéma directeur de l'Ouest lausannois, Plan d'agglomération Lausanne-Morges)
- Tenir la population informée des événements, réalisations et projets marquants sur notre territoire (journal communal crissier contact, site internet, séances publiques d'information)
- Maintenir et développer nos infrastructures sociales communales (enseignement, enfance, écoliers, sociétés locales)
- Promouvoir la cohésion sociale et l'intégration des allophones (structures pour familles avec enfants, apprentissage du français)
- Conserver des finances saines (pas d'emprunt pour financer les dépenses courantes du ménage communal)
- Modérer les nuisances environnementales, notamment celles de la circulation routière (tapis routiers absorbants, mobilité douce, gestion des eaux usées)

En résumé, nous voulons progresser avec discernement:

- en privilégiant la qualité de la vie à Crissier
- en fonction de nos possibilités financières
- en léguant une situation saine aux générations futures.

Au Conseil Communal

Votez la liste N° 1

